



NOTE AUX RÉDACTIONS

Palais Cambon, le 1^{er} décembre 2025

Observations définitives

LES EFFETS DE L'INFLATION SUR LES FINANCES PUBLIQUES

La Cour publie une enquête sur les effets du choc inflationniste des années 2022-2023. L'augmentation des prix à la consommation s'est élevée en France à 5,2 % en 2022 et 4,9 % en 2023, alors qu'elle s'était établie en moyenne à seulement 0,9 % par an sur la période 2013-2021. Afin d'évaluer l'impact de ce sursaut d'inflation sur les finances publiques françaises, le rapport procède à une évaluation systématique de l'évolution des recettes et des dépenses avant d'en déduire les effets sur le solde et le niveau de la dette. Si les dispositifs adoptés ont permis de contenir les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat, ils n'ont pas été ciblés sur les ménages les plus exposés, ce qui a renchéri leur coût pour les finances publiques. Alors que la théorie économique attend en général de l'inflation des effets positifs sur le déficit et surtout le ratio d'endettement, la France, contrairement à ses principaux partenaires européens, est sortie de ce choc avec une situation plus dégradée.

Dans son rapport, la Cour relève plusieurs constats :

- La dette publique a augmenté de 127 Md€ en 2022, puis de 147 Md€ en 2023. L'accroissement du déficit public lié à l'inflation et aux politiques mises en œuvre en réponse à celle-ci explique un peu moins d'un tiers de ces hausses.
- Les effets cumulés du pic d'inflation ont conduit à une dégradation du solde public de 47 Md€ en 2023, presque entièrement imputable à l'ampleur et à la durée des mesures budgétaires et fiscales de soutien au revenu des ménages et des entreprises (38 Md€ en 2022 et 43 Md€ en 2023, soit 1,4 puis 1,5% du PIB), davantage qu'aux effets automatiques de l'inflation sur les recettes et les dépenses.
- Le ratio d'endettement en fin de période aurait été moins élevé si les mesures gouvernementales de protection des ménages et des entreprises contre les effets de la hausse des prix avaient été ciblées sur les ménages les plus exposés et retirées plus rapidement après la décrue de l'inflation.

[Lire le rapport](#)

La Cour des comptes s'assure du bon emploi de l'argent public et en informe les citoyens.

Contacts presse

Julie Poissier - directrice de la communication - 06 87 36 52 21 - julie.poissier@ccomptes.fr

Mendrika Lozat-Rabenjamina – responsable relations presse - 06 99 08 54 99 – mendrika.lozat-rabenjamina@ccomptes.fr

